

<https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-365597-lillebonne-le-flou-demeure-quant-a-la-fe...>

🕒 3 min read

Lillebonne. Le flou demeure quant à la fermeture ou non d'une classe à l'école Glatigny

Quatre ou cinq classes ? La question reste à ce jour sans réponse, alors que les vacances d'été vont débuter vendredi 5 juillet. Alors que l'école maternelle Glatigny a été prévenue dès le 13 février qu'elle devait perdre une classe et passer de cinq à quatre pour l'année scolaire 2024-2025, le flou demeure.

Le contexte national des élections législatives a retardé toute prise de décision. *"Nous ne sommes pas du tout fixés. Cette situation affecte le bien-être de nos enfants et des professionnels qui les accompagnent. Les instances décisionnaires pour la carte scolaire devaient avoir lieu le mardi 25 juin, mais elles ont été annulées en raison de la période de réserve électorale"*, révèle Agnès Desmas, représentante des parents d'élèves de l'école Glatigny qui se sont mobilisés ces derniers mois avec trois actions école morte pour protester contre cette fermeture de classe annoncée.

"On demande à clarifier les choses le plus vite possible"

Les représentants ont écrit un courrier à la Direction des services départementaux de l'Education nationale (Dsden) pour demander en urgence que le maintien de la cinquième classe soit effectif dès le jour de la rentrée, le lundi 2 septembre. *"Quitte à ce que l'on ait un professeur remplaçant lors de la première semaine d'école, et que notre enseignante concernée par cette possible fermeture de classe revienne ensuite"*, souhaite Agnès Desmas. Cette dernière rappelle que l'effectif attendu, à ce jour, est de 111 enfants (108 enfants inscrits de 3 à 6 ans et 3 en très petite section, alors que l'académie tablait sur 97 enfants en février). *"Il n'y a, de ce fait, pas de raison à cette fermeture"*, estime Agnès

Desmas. *Mais les enseignants doivent organiser la rentrée sur quatre classes.*" Ce qui entraîne des problématiques. *"On a une enseignante qui a été affectée sur deux autres écoles pour la rentrée, avec la possibilité d'être rappelée en cas de maintien de la cinquième classe. Notre Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est dans le même cas de figure. On demande à clarifier les choses le plus vite possible, aussi bien pour les professionnels que pour les enfants qui seraient dans des classes bien définies. Ce serait moins perturbant pour tout le monde."*

Un comité social d'administration spécial départemental (CSA-SD) exceptionnel doit se tenir le jeudi 11 juillet. Les syndicats, dont le Snudi-FO 76, défendront certains cas spécifiques comme celui de l'école maternelle lilleonnaise.

Generated with Reader Mode